



Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Enquête administrative à l'UPAC – L'APPQ réagit

Sainte-Julie, le 4 mai 2017- L'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPQ) tient à réagir concernant la réaction de M. Robert Lafrenière, grand patron de l'UPAC, à la suite des fuites survenues dans les médias de documents relativement à l'enquête Mâchurer.

La direction de l'UPAC a ordonné une enquête administrative sur le sujet en nommant deux anciens employés de cette organisation, dont l'un d'entre eux serait, selon nos informations, un ami proche d'un cadre de l'UPAC.

Or, M. Lafrenière a affirmé publiquement ce matin que cette fuite constitue une « infraction criminelle » et que son auteur est un « bandit ».

Dès lors, l'Association ne saurait tolérer que ses membres affectés à l'UPAC fassent l'objet d'une « partie de pêche » par le biais d'une enquête administrative dont l'indépendance peut être mise en doute.

En conséquence, l'Association demande à ce qu'une véritable enquête criminelle indépendante soit enclenchée afin de faire toute la lumière sur ces événements.

Il s'agit là de la seule voie de passage afin que la lumière soit faite sur les circonstances de cette fuite, en excluant personne, et ce, dans le respect des droits des policiers qui œuvrent avec dévouement et acharnement dans un contexte difficile à l'Unité permanente anticorruption.

L'Association des policières et policiers provinciaux du Québec compte 5 400 membres.

-30-

Renseignements :
Laurent Arel, 514 823-8474
laurent.arel@gmail.com

Source :
Association des policières et policiers
provinciaux du Québec